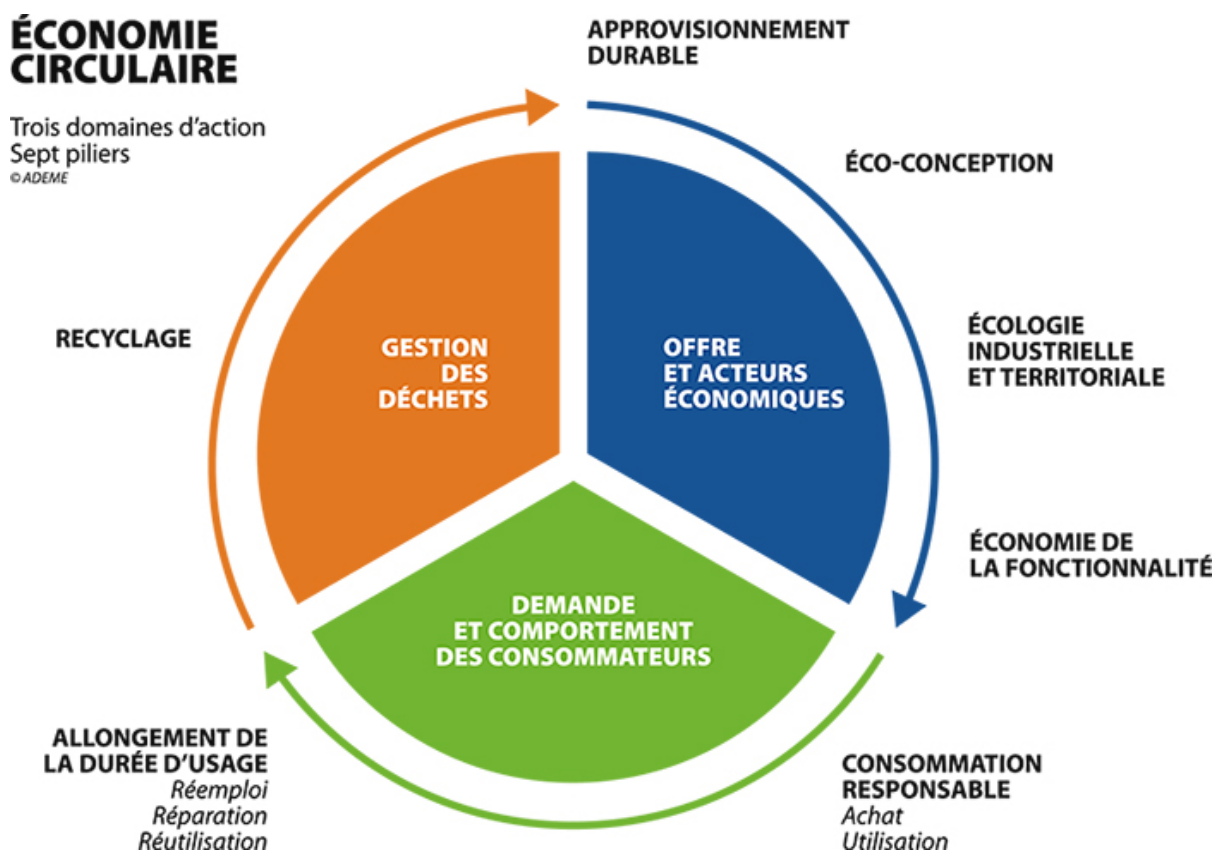


# Feuille de route pour une **ECONOMIE CIRCULAIRE**

## Le Mans / La Sarthe

### Contexte et genèse du projet

Suite à une soirée de sensibilisation organisée par la Jeune Chambre Economique, un groupe de travail « économie circulaire » s'est constitué début 2015 à l'initiative du Medef Sarthe. Plusieurs réunions depuis ont permis de démontrer que de nombreuses structures du territoire (listing des membres du groupe en annexe 1) portent un intérêt à la thématique et aux enjeux de l'économie circulaire.



Certaines actions participant à l'économie circulaire sont déjà lancées ou en cours en Sarthe. Néanmoins il semble manquer une cohérence globale, pour passer de l'action isolée à la mise en œuvre d'un nouveau modèle économique.

Afin d'engager le territoire dans la démarche ambitieuse qui s'impose, il a semblé important pour le groupe de formaliser une feuille de route et de grands objectifs partagés par tous.

## Grands objectifs

1. Développer l'économie circulaire par une gouvernance partagée
2. Développer l'économie circulaire par la diffusion des bonnes pratiques
3. Développer l'économie circulaire avec une approche territoriale et inter-filières
4. Développer l'économie circulaire avec une approche par filière
5. Développer l'économie circulaire par une prise de conscience collective

## Qu'entend-on par économie circulaire ?

**Nouveau modèle économique** pour le territoire ? Le modèle de production et de consommation qui prévaut aujourd'hui repose sur des ressources naturelles abondantes (pour la plupart importée\*) et sur un schéma linéaire :

*Matières premières extraites ⇒ production ⇒ consommation ⇒ déchets*

Ce modèle de développement a permis d'accélérer le « progrès » mais le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux et d'emploi notamment. Le territoire doit faire sa part pour répondre aux enjeux globaux mais il doit aussi penser à son adaptabilité.

Si la prise de conscience a permis d'engager des démarches de réduction des impacts environnementaux, le modèle actuel ne fait que reculer l'échéance, **une démarche plus ambitieuse s'impose.**

**L'économie circulaire concrétise le passage d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur, positive sur un plan social, économique et environnemental.**

## Le territoire

**La Sarthe** a une situation géographique favorable, la convergence de cinq axes autoroutiers, corrélé au positionnement au cœur d'une étoile ferroviaire à cinq branches, déterminent une situation à l'interface entre Paris et l'Ouest de la France.

Le territoire est relativement attractif et contrasté du fait, entre autre, d'ancrages historiques liés aux secteurs automobiles, aux activités financières et d'assurances, à l'agriculture ainsi qu'à l'agro-alimentaire.

**Le Mans** et son aire urbaine concentrent plus de la moitié de la population du département. Une démarche de « complémentarité ville – campagne » a été initiée depuis 2002 par la création du **Pays du Mans**. Il s'agit d'un territoire de projets qui favorise la mise en réseau et crée du lien entre acteurs. Le 29 janvier 2014, 2 documents ont été approuvés à cette échelle : le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Climat Energie Territorial. Ils fixent de grandes orientations pour notamment relever le défi de la transition énergétique et environnementale.

Depuis 2015 notre territoire a vu naître une structure complémentaire, **Le pôle métropolitain G9 Le Mans-Sarthe**. Il est un élément fondamental pour un développement équilibré et solidaire à l'échelle de l'aire urbaine.

Il contribue à améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire, ainsi qu'à permettre l'aménagement et l'organisation de l'espace dans une logique de développement durable. Cette nouvelle démarche métropolitaine devrait pouvoir accompagner la promotion de l'innovation en Sarthe, au sein duquel l'économie circulaire pourrait prendre toute sa place.

Il est à noter qu'une majorité des partenaires membres du groupe de travail économie circulaire ont une aire d'influence départementale.

\* A titre d'exemple la seule facture énergétique du Pays du Mans s'élève à 1,2 milliards € (source : étude énergie climat de 2012, PCET-SCoT du Pays du Mans)

# 1. Développer l'Economie Circulaire par une gouvernance partagée

## Enjeux :

- Une démarche gagnants-gagnants pour l'intérêt collectif et du territoire
- Pérenniser la démarche d'économie circulaire, la concevoir comme un projet de territoire et une démarche intégrée (culture commune à l'ensemble des acteurs)
- Circularité ne veut pas dire cercle fermé : tout le monde peut s'impliquer dans la démarche

## Objectifs :

- Assurer une gouvernance légitime et pluri-acteurs
- Développer la coopération dans un mode collaboratif qui implique la confiance
- Economie circulaire prise en compte sur le temps long

## Actions :

1. « Structurer » les organes de « décisions » et de « travail »
  - 1 Comité de Suivi
  - 1 Comité de pilotage (membres du Conseil de Développement et élus environnement et développement économique)
  - Des groupes de travail thématiques selon les besoins (Membres du Conseil de Développement et élus environnement et développement économique)
2. Animation de la démarche par un technicien du Pays du Mans
3. Formations à destination des acteurs identifiés sur le territoire
4. Communiquer entre acteurs et vers l'extérieur

**PRIORITÉ 2016**

**PRIORITÉ 2016**  
**PRIORITÉ 2016**

## Engagements des partenaires :

- Participation aux formations EC (Têtes de réseaux, agents des agences de développement et chargés de missions éco par exemple)
- Implication des membres dans les groupes de travail

## 2. Développer l'Economie Circulaire par la diffusion des bonnes pratiques

Lister les bonnes pratiques du territoire

« On est pas parfait, mais on ne part pas de zéro. Généralisons les bonnes pratiques ! »  
Etat d'esprit lors de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du Pays du Mans

### Enjeux :

- Promouvoir et généraliser les bonnes pratiques / Accompagner les projets pilotes existants pour en faire des projets exemplaires sur le territoire

### Objectifs :

- Identifier et consolider les projets pilotes et les porteurs de projets
- Permettre l'émergence de projets pilotes et reproductibles
- Faire rencontrer les acteurs autour de projets collaboratifs et pluridisciplinaires sur la thématique « économie circulaire »
- Faire rayonner le territoire

### Actions :

1. Recenser les projets exemplaires existants participant à une économie circulaire (inventaire simple), descriptif du porteur de projet, du projet, temps passé et ressources nécessaires, économies réalisées, déchets évités, etc.)
2. Organiser des temps d'échanges favorisant la pluridisciplinarité
  - o Ateliers, témoignages et visites greffés sur des événements organisés par les membres du COPIL économie circulaire (Université, CEAS, CCI, MEDEF, etc.)
3. Communiquer sur les projets exemplaires existants

**PRIORITÉ 2016**

**PRIORITÉ 2016**

### Engagements des partenaires :

- Officialiser et pérenniser le groupe de travail Economie Circulaire (moyens humains)
- Participation des membres au recensement des projets
- Mettre en avant l'intérêt général de l'économie circulaire par le biais de démarches « gagnants-gagnants »
- Participation des membres à l'organisation d'ateliers thématiques sur les piliers de l'EC avec des témoignages « locaux »

### 3. Développer l'Economie Circulaire avec une approche territoriale et interfilières

Mettre en relation les différents acteurs, les former, permettre la connaissance des flux...

#### Enjeux :

- Connaître son territoire et ses acteurs pour tendre vers une gestion optimisée des ressources (matières premières, services, etc.)
- Faciliter et permettre les échanges de matières, d'énergies et de services entre les acteurs économiques locaux
- Organisation territoriale multi-scalaire pour l'appropriation de l'Economie Circulaire par tous les acteurs (chargés de développement économique, agences de développement, etc.)

#### Objectifs :

- Identifier les forces, faiblesses, atouts et opportunités du territoire / Caractérisations des flux / Priorisation des zones ou territoires (pôle métropolitain ?)
- Permettre les convergences d'intérêts (intérêt général vers l'Economie Circulaire)
- Objectif global ? Favoriser la création d'activités et de richesses (valeurs)
- Détecter les projets et les orienter pour répondre aux enjeux du territoire
- Intégrer l'économie circulaire dans les documents de planification (ex : SCoT)

#### Actions :

1. Recenser les expériences et projets pour communiquer et permettre une cohérence territoriale des initiatives
2. Identifier un coordinateur/animateur et des ambassadeurs locaux, pour mettre en relation les acteurs du territoire et permettre l'implantation et le développement de projets
3. **Développer l'Ecologie Industrielle et Territoriale (utilisation du logiciel ACT'IF pour le recensement des flux)**
4. Développer une cartographie pour favoriser la transversalité entre filières
5. Travailler à la mise en relation des représentants d'entreprises afin de les aider à identifier des synergies qu'ils pourraient avoir intérêt à mettre en œuvre. Ceci de manière plus « simple » qu'en passant par un recensement exhaustif des flux, travail complémentaire au déploiement de l'outil Act'if (démarche type NISP – National Industrial Symbiosis Programm)
6. Développer un travail collectif sur les clauses, mettre en phase localement les donneurs d'ordres et les candidats

**PRIORITÉ 2016**

#### Engagements des partenaires :

- Participation des membres du groupe de travail à l'élaboration du diagnostic. Réalisation d'études permettant d'identifier les opportunités
- Accompagner (techniquement, financièrement, etc.) les démarches pour favoriser le développement de l'Economie Circulaire

## **4. Développer l'EC avec une approche par filière**

### **Enjeux :**

- Engager les filières économiques du territoire dans des démarches d'économie circulaire
- Développer l'optimisation des gisements aujourd'hui non valorisés (nouvelles filières et groupes d'acteurs)

### **Objectifs :**

- Mobiliser les grandes filières économiques prioritaires (IAA, Bois, tertiaire, industries, logistique, BTP, etc.) pour permettre l'économie et la valorisation de matières
- Permettre aux filières de massifier et croiser leurs flux pour multiplier les potentiels de valorisation
- Identifier et accompagner les porteurs de projets stratégiques
- Trouver une articulation territoriale...

### **Actions :**

1. Aide au lancement d'actions de sensibilisation auprès des différents acteurs de chaque filière
  - Rencontrer et mobiliser les différents représentants de filières / présenter le concept d'économie circulaire (bâtiment, agro-alimentaire, etc.)
2. la mise en œuvre de projets collaboratifs pour capter les gisements diffus sur notre territoire
3. Participation à la mise en œuvre de solutions logistiques (transport, stockage, emballage) pour développer le réemploi, la réparation et le recyclage de gisements aujourd'hui non valorisés

### **Engagements des partenaires :**

- Permettre une mise en réseau opérationnelle et dédiée à chaque projet de filière (Atlanbois, UIMS, IAM, CLACH, Club de l'ESS, etc.)
- Recherche de soutiens à la réalisation d'études stratégiques pour des projets structurants de filière : IAA, Bois, tertiaire, industries, BTP, etc.
- Via les réseaux existants, étudier les possibilités de massification de flux

## 5. Développer l'Economie Circulaire par une prise de conscience collective

Information / formation / sensibilisation / communication de tous les acteurs (consommateurs, acheteurs publics, privés, etc.)

### Enjeux :

- Permettre de passer du statut d'acheteur (acte d'achat) à celui d'acteur favorisant le réemploi, la réparation et plus globalement la circularité de la matière sur le territoire Le Mans - Sarthe
- Trouver des synergies entre actions citoyennes et collectives, initiatives des collectivités et projets des entreprises

### Objectifs :

- Donner de la visibilité aux actions menées s'inscrivant dans un modèle d'économie circulaire, être identifiés comme territoire dynamique en la matière
- Favoriser l'usage et faciliter l'économie collaborative et de fonctionnalité
- Rendre visible et attractive l'offre de produits et services économie circulaire

### Actions :

1. Créer un logo et une charte graphique, une bannière...
2. **Création d'une malle d'animation pédagogique sur la thématique de l'économie circulaire à destination des enfants de cycle 2 – malle « RouleMaPoule »**
  - **Thématique : l'économie circulaire par le biais de la matière organique alimentaire, mascotte : poule de race Le Mans**
  - **Création de la mallette**
  - **Formation des animateurs du territoire à son utilisation**
3. Rechercher des financements aux projets permettant le changement de comportement et de mode de consommation grâce à des actions de sensibilisation des consommateurs et au développement d'outils (réseaux sociaux, applications, monnaie locale...)
4. Soutenir le déploiement de lieux dédiés sur un territoire donné permettant au consommateur de bénéficier d'une offre structurée (tiers lieu, ressourcerie, maison de la réparation, etc.)
5. Encourager le développement et l'attractivité des métiers de la réparation et de la maintenance dans certains secteurs (plans et référentiels de formation) et plus largement l'ensemble des métiers liés à l'économie circulaire

**PRIORITÉ 2016**

### Engagements des partenaires :

- Diffusion des informations, participation de tous les réseaux des membres du groupe de travail économie circulaire : CEAS / club de l'ESS, Chambres consulaires / 909 TRIA, Collectivités locales, Entreprises

## **Annexe 1 : Liste des membres du Groupe de travail économie circulaire**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure(s)</b>	<b>Fonction(s)</b>
COURBOULAY	Frédéric	Jeune Chambre Economique (section du Mans)	Président de la JCE
M'PONDO	Albert	Echo Tri (membre du Club ESS Pays du Mans)	Directeur Echo Tri et administrateur club ESS
LIVACHE	Isabelle	CEAS 72 : Centre d'Etude et d'Action Sociale (Club ESS Pays du Mans)	Vice présidente du CEAS 72
LANGEVIN	Bertrand	CEAS 72 (Club ESS Pays du Mans)	Chargé de mission CEAS 72
BARBARIT	Elise	Elyssa Environnement (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Responsable Commerciale
ALIZON	Matthieu	NILEO (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Co-gérant
ROQUINARCH	Florian	Syndicat Mixte du Pays du Mans (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Chargé de mission Environnement
DROGUET	Jean-Jacques	APAJH 72 - 53	Directeur adjoint
FRISTIOS	Jean-Guy	APAJH 72 - 53	Directeur du Pôle travail
PEREIRA	Lucia	Cabinet Armand & Associés (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Avocate
CHODOROWSKI	Frédéric	APOYOGO	Gérant
SAILLANT	Annabelle	ASA Conseil (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Gérante
NAOARINE	Cyrille	CCI 72 (Membre du Comité Environnement MEDEF Sarthe)	Responsable de service QSE & Développement durable
CATANZARO	Jean-Luc	SOTRAPID	Directeur
GUY	Samuel	Le Mans Métropole	Vice-président Le Mans Métropole (Délégué au Développement Durable)
GALIBERT	Stéphane	MEDEF Sarthe	Président
CLEMENT	Philippe	SNCF	Responsable programme éco-mobilité
DURAND	Mathieu	Université du Maine	Maître de Conférence en Géographie et Aménagement
BOZO	Emmanuel	CLUB LOGISTIQUE ACHATS SARTHE	Président
BINAUD	Jean-Marc	CEAS 72	Président
PENNETIER	Stéphane	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe	Conseiller Environnement
VANNIER	Frédérique	LA POSTE	Déléguée aux relations territoriales de la Sarthe
ALLAIN	Isabelle	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Directrice adjointe
FOIGNET	Jean-Jacques	SARTHE Développement	Directeur
LABRETTE-MENAGER	Fabienne	Conseil Départemental de la Sarthe	Conseiller Départemental du canton de Sillé Le Guillaume - Maire de Fresnay-sur-Sarthe
MACOUIN	Jean-Marie	Le Mans Développement	Délégué Général
MARGUET	Jérôme	ADAPEI 72	Directeur